

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{er} SEPTEBRE 2020

Présents : VIBERT Martine, AIGON Chloé, BAILLARGEAT Marc, BESSON Guillaume, BOUVIER Serge, CANAL Céline, CHATEL Bernard, GOURY Elodie, JOB Anthony, MAISON Julien, PERRET Carine, POËNCET Luce, ROBICHON LIEVOIS Françoise, SICLUSAN Mihaela

Absents : PERRISSOUD Jean-Laurent (Pouvoir donné à Bernard CHÂTEL)

Secrétaire de séance : GOURY Elodie

Une rectification est apportée sur le compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2020, dans la liste des présents Julien Maison était noté deux fois à la place d'Anthony JOB.

Après modification, validation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 07/07/2020 et du PV du 10/07/2020

1) Désignation d'un référent sécurité routière

La direction départementale du territoire (DDT) demande de nommer un référent communal pour lutter contre l'insécurité routière

Ce référent sera l'interlocuteur privilégié des acteurs de l'état et locaux en matière de sécurité routière. Il aura notamment pour missions :

- Diffuser les informations relatives à la sécurité routière
- Contribuer à la prise en compte de la sécurité routière au travers des projets portés par la commune
- Participer à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale

→ Luce POËNCET est désignée référente à l'unanimité.

2) Proposition de plan de financement pour la rénovation thermique de la mairie

Afin de permettre à la commune de bénéficier de subventions pour le projet de rénovation des portes, fenêtres, et volets de la mairie côté SUD Madame le Maire présente le financement suivant :

Nature des dépenses	Nature des recettes	Taux	Montant
Travaux	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	28.1	12 000
Travaux	Subvention Département	23.4	10 000
Travaux	Subvention Etat	25	10 680
	Autofinancement de la commune	23.5	10 035.5
TOTAL	TOTAL		42 715.5

→ Après présentation de ce plan de financement, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité à Mme Le Maire pour faire les demandes de subventions telles que présentées.

3) Proposition de plan de financement pour la vidéoprotection

Afin de permettre à la commune de bénéficier de subventions pour le projet de vidéoprotection, Madame le Maire présente le financement suivant :

Nature des dépenses	Nature des recettes	Taux	Montant
Travaux	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	24	6 000
Travaux	Subvention Département	16	4 000
Travaux	Subvention Etat	40	10 000
	Autofinancement de la commune	20	4 911.10
TOTAL	TOTAL		24 911.10

→ Après présentation de ce plan de financement, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité à Mme Le Maire pour faire les demandes de subventions telles que présentées.

4) Passation d'une convention avec le Centre de Gestion 74

Madame Le Maire présente le service de remplacement et de mission temporaires proposé par le centre de gestion 74. Afin que la collectivité puisse faire face rapidement à des remplacements d'agents (maladie, maternité, accroissement d'activité, vacances temporaires) il est proposé de recourir au service intérimaire du Centre Gestion par la mise en place préalable d'une convention.

→ Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer ladite convention avec le CDG74.

5) Attribution d'une prime exceptionnelle

Madame Le Maire rappelle la crise sanitaire du printemps 2020, et la période de confinement. Pendant cette période les services municipaux ont dû s'adapter, faire face à un surcroît d'activité, une nouvelle organisation de leur mode de travail ainsi qu'un risque nouveau. Le groupe scolaire de la commune était notamment centre d'accueil pour les enfants de personnels soignants. En raison de ce contexte particulier un décret du 14 mai 2020 ouvre la possibilité pour les collectivités d'accorder une prime exceptionnelle à ses agents pour sa mobilisation durant la période d'urgence sanitaire.

→ Après échanges et débats le conseil municipal valide à l'unanimité l'attribution d'une prime exceptionnelle.

6) Adhésion au service Panneau Pocket

Françoise Robichon-Liévois présente l'application Panneau Pocket. Panneau Pocket est une application mobile simple qui permet aux mairies de diffuser des informations, d'alerter par le biais de notifications les habitants. Cette application est gratuite pour les utilisateurs et aucune collecte de données n'est effectuée. L'association des maires ruraux de France est partenaire de Panneau Pocket. Cette application sera présentée dans le prochain municipal qui paraîtra début octobre. L'adhésion annuelle au service par la commune s'élève à 180 € TTC.

→ Le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion au service Panneau Pocket.

7) Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires 2020-2021

Elodie GOURY présente les évolutions nécessaires à apporter au règlement intérieur de la garderie et de la restauration scolaire.

Concernant le service de garderie périscolaire, lors du conseil municipal du 7 juillet 2020 le conseil a validé la modification de l'horaire du soir passant de 18h30 à 18h15. Il convient donc de modifier le règlement intérieur en ce sens.

Concernant le service de restauration scolaire dans le point 2.4 Absences Annulations, Il convient de rajouter le point suivant.

« En cas d'absence d'un enseignant, en aucun cas il ne sera procédé au remboursement du repas de l'enfant, si l'enfant ne fréquentait pas le restaurant scolaire ce jour-là. »

➔ Après échanges le conseil municipal valide à l'unanimité ces mises à jour.

8) Point des commissions

- Vie communale : Présentation du nouveau planning d'occupation de la salle d'animation par les associations (Sur les Chemins d'Ananda, Association sportive et Culturelle du Clergeon, le club des retraités) et l'école à partir de septembre 2020. L'utilisation de la salle se fait dans le respect strict des règles de sanitaire visant à lutter contre la propagation du COVID-19 Il est rappelé que sur la période de septembre et octobre la salle ne pourra pas être louée.
- Intercommunalité : Madame le Maire présente les différentes commissions communautaires qui seront installées au conseil communautaire de Rumilly Terre de Savoie le 7 septembre. Le guide de l'élu de l'intercommunalité est remis à chaque conseiller municipal.
- Bâtiment : Changement de locataires à l'ancienne école des filles depuis la fin du mois d'août.
- Voirie-Bâtiments : Travaux de voirie à prévoir dans les secteurs Barbier et Bessine.
- Scolaire : Effectifs stables de 89 élèves, arrivée d'une nouvelle enseignante titulaire Madame Cottin pour la classe de GS CP. Entretien de l'école effectué quotidiennement par les agents en charge du périscolaire pour répondre au nouveau protocole sanitaire applicable depuis la rentrée de septembre 2020.
- CCAS : Activation du plan canicule à deux reprises au cours de la période estivale avec une mobilisation des membres du CCAS pour contacter les personnes les plus fragiles de la commune. Démarche appréciée par les habitants concernés. Prochaine rencontre du CCAS le 10/09/2020 afin de préparer la distribution de colis de fin d'année en remplacement du repas des aînés

Séance levée à 23h00

Le Maire de Moye

Martine VIBERT



